

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 16 AVRIL 2026**



**Extrait du registre des délibérations**  
**République Française**

**N°DEL\_2026\_027**

**ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONCESSION DE SERVICES PUBLICS**

L'an deux mille vingt six, le seize avril à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, le , s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, Place du Général de Gaulle à Chatou, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN Maire.

**Présents :**

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Vincent GRZECZKOWICZ, Inès de MARCILLAC, Laurent MALOCHET, Virginie MINART-GIVERNE, Pierre ARRIVETZ, Véronique FABIEN-SOULE, Arménio SANTOS, Christelle HANNEBELLE, Guilhem PEAUCELLE, Laurence GNEMMI, Franck PACQUET, Bertrand BRUNET, Cécile DELAUNAY, Véronique LIGNIER, Laurent LEFEVRE, Laurent GENINI, Fabien BARSUKOW, Njoud PAYEN, Aurélie PIOT, Romain BRUDER, Elodie MEHAULT, Marine RIGATTI, Quentin BERNARD, Aude HENNEQUIN, Paul MARSAL, Matthieu LECROSNIER, Marie-Georgette DOUE, Tariq FILLAH, Valentin DE WISSOCQ, Alexandra SAVY

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Edith MOLDOVAN à Véronique FABIEN-SOULE, Dominique BAUD à Pierre ARRIVETZ, Pascale PATAT à Eric DUMOULIN, Laure PETRELLUZZI à Michèle GRELLIER, Marcel PEDRO à Cécile DELAUNAY

**Absents :**

Marc SAULNIER, Arnaud BEAUVOIR

**Secrétaire :**

Romain BRUDER

Les 32 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

**NOTE DE SYNTHESE**

Par délibération en date du 16 avril 2026, le Conseil Municipal a approuvé la création d'une Commission de Concession de Services Publics à caractère permanent et a fixé les conditions de dépôt des listes.

La commission est composée par l'autorité habilitée à signer le marché ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le



ID : 078-217801463-20260417-DEL\_2026\_027-DE

Une liste est parvenue au Cabinet du Maire :

<b>Liste</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPLÉANTS</b>
	1) Laurent LEFEVRE 2) Franck PACQUET 3) Edith MOLDOVAN 4) Dominique BAUD 5) Marie-Georgette DOUE	1) Michèle GRELLIER 2) Virginie MINART-GIVERNE 3) Pascale PATAT 4) Laure PETRELLUZZI 5) Alexandra SAVY

Conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire.

## **DELIBERATION**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales, prévoyant que la Commission de Concession de Services Publics d'une commune de plus de 3 500 habitants doit comporter, en plus de l'autorité habilitée à signer les conventions de délégation de service public ou son représentant, président, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein du Conseil Municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 avril 2026 approuvant la création de la Commission de Concession de Services Publics à caractère permanent et les conditions de dépôt des listes,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Considérant qu'une seule liste a été déposée et qu'elle reflète la pluralité des tendances politiques au sein du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,



**DECIDE :**

- **de désigner** 5 membres titulaires et 5 membres suppléants à siéger au sein de la Commission de Concession de Services Publics permanente :

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>
1) Laurent LEFEVRE	1) Michèle GRELLIER
2) Franck PACQUET	2) Virginie MINART-GIVERNE
3) Edith MOLDOVAN	3) Pascale PATAT
4) Dominique BAUD	4) Laure PETRELLUZZI
5) Marie-Georgette DOUE	5) Alexandra SAVY

**A L'UNANIMITÉ,**

PUBLIE, le 20/04/2026